

Signaler un obstacle au commerce ou à l'investissement

Si vous vous êtes heurtés à un obstacle au commerce ou à l'investissement en tentant de faire des affaires à l'étranger, veuillez nous en informer par [courriel](#).

Rapport Précédent: [2008](#)

Point de contact

Nous vous invitons à nous faire part de toute question ou observation à ce sujet. Veuillez nous contacter au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à :

Direction des Consultation et de la liaison (CSL)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Lester B. Pearson Building
125 Promenade Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Fax: (613) 944-3214
E-mail: consultations@international.gc.ca

Date de modification :
2013-02-01